



**“En ce temps des fêtes : liberté, égalité,  
solidarité et responsabilité pour tous et toutes”**

**L'équipe du Comité populaire**

## Le logement social:

# Une «bebelle» de fonfons\*?

Par l'équipe de rédaction

Un an et demi après le démarrage de la coopérative l'Escalier, il n'y a toujours pas de chantier en cours sur l'îlot Berthelot. Pourtant, ce projet de coopérative d'habitation est toujours vivant. Mais sa nature a beaucoup changé, notamment à cause des décisions imposées par les bureaucrates de la Ville de Québec et aussi sous les contrecoups de péripéties politiques rocambolesques.

### La coop l'Escalier

Au départ, on projetait la construction de 45 unités de logement dans un seul bâtiment sur les terrains de l'îlot Berthelot longeant le boulevard René-Lévesque. L'Escalier venait s'ajouter à un projet déjà existant de 30 unités de logement, la coopérative du Sommet. L'administration municipale de l'époque (RMQ) avait réservé à l'Escalier ces 45 unités de logement dans le cadre du *programme Accès-Logis*, qui permet à la moitié des locataires d'une coopérative d'obtenir des suppléments au loyer. Ces suppléments sont des subventions qui aident les ménages à faibles revenus à ne payer que 25% de leur revenu (comme dans un HLM), le gouvernement comblant la différence.

L'administration municipale (RMQ) avait aussi promis de faire voter une subvention spéciale pour absorber les dépassements de coûts liés au site de la coop, mais cette promesse n'a jamais été tenue. Entre-temps les élections de novembre 2006 ont porté au pouvoir une mairesse réactionnaire, hostile par principe au logement social.

### Fonctionnaires

C'est dans cette conjoncture que, pendant les premiers

**\*fonfons = fonctionnaires  
et bebelle comme dans «ils se jouent de nous»**

mois de 2006, les fonctionnaires de la Ville ont pris le contrôle total du projet. Ils et elles ont d'abord imposé un seul projet de 62 logements en deux bâtiments occupant l'ensemble des terrains vacants de l'îlot Berthelot. La logique de ce choix est purement comptable: plus de logements permettent d'obtenir plus de subventions. Mais il y a pire: ce gonflement du projet était assorti d'une nouvelle désastreuse. Le contexte politique imposait que le projet se réalise dans le *programme Logement abordable*. Ce programme verse proportionnellement plus d'argent pour les coûts de construction, faisant disparaître la nécessité d'une subvention extraordinaire de la Ville. Le problème est qu'il n'accorde aucun supplément au loyer, dénaturant ainsi le projet mis de l'avant par l'Escalier. La conséquence a été d'exclure plusieurs membres fondateurs qui n'avaient plus les moyens de payer le plein prix pour un logement dans la coopérative.

Acculé-es au pied du mur, les membres de l'Escalier ont néanmoins accepté, à contrecœur, la nouvelle version du projet, se disant qu'une coop, même sans suppléments au loyer, était encore préférable à la construction d'un hôtel ou de condos de luxe.

### La mairesse

C'est sur cette base que l'Escalier a reçu, en juin dernier, un engagement conditionnel de la Ville, en tant que mandataire de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Cet engagement est un accord de principe pour verser les subventions requises pour construire la coopérative. En septembre, la Ville et le conseil d'agglomération votaient une résolution cédant les terrains de l'îlot Berthelot à l'Escalier. C'est alors que la tempête politique s'est levée.



Aigrie par la tournure des événements, la mairesse Boucher s'est déchaînée publiquement contre le logement social en général et la coopérative l'Escalier en particulier. Apparemment inspirée par le fiel de la mairesse, la ministre responsable de l'habitation, Nathalie Normandeau, déclarait publiquement que la coop coûtait trop cher et que le projet n'était pas acceptable. Pourtant, la version du projet alors sur la table respectait tous les barèmes de la SHQ...

Suite en page 3

**Fonctionnaires (bis)**

Ce sinistre vaudeville a abouti à un revirement absurde. Les fonctionnaires de la Ville ont décrété que le projet qu'ils et elles avaient eux-mêmes approuvé ne convenait plus. Nouvelle décision unilatérale de nos bons bureaucrates: il fallait augmenter le nombre de logements pour en diminuer le coût unitaire. En tripotant les plans des bâtiments, les fonctionnaires imposent de diviser en deux de nombreux grands logements, ce qui fait que moins de familles avec plusieurs enfants pourront habiter la coop.

La dernière version du projet prévoit 79 unités de logement. Rien ne dit que c'est la version définitive. Les caprices autoritaires d'hier laissent redouter d'autres blocages pour demain.

**Avenir**

Au moins un point positif ressort de toute cette histoire: il y a présentement beaucoup de place dans l'Escalier! Plus de la moitié des logements n'ont pas encore été attribués et un deuxième processus de sélection devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. Mais en imposant le programme *Logement abordable* qui prive la coop de suppléments au loyer, c'est tout le quartier Saint-Jean-Baptiste qui perd près de 40 logements pour accueillir des ménages à très faibles revenus. Peut-on appeler ça du logement social à bas loyer? De toute évidence, non. Les loyers de la coopérative seront en effet très près du «prix du marché».

**Position du Comité populaire**

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est déçu de la tournure des événements. Une fois de plus, les bureaucraties ont fait la preuve qu'elles ne respectent pas la volonté du milieu et des gens impliqués dans les projets. Cette histoire démontre également que certains programmes encadrant la réalisation des coopératives d'habitation doivent être réactualisés pour tenir compte des changements observables sur le «marché» de l'immobilier depuis 10 ans. Bien sûr, les logements de la coopérative l'Escalier répondront à un besoin réel et seront accessibles aux petites salariées du quartier (qui en ont bien besoin). Seulement voilà, les gens s'étaient mobilisés sur une autre base: répondre aux besoins exprimés par les jeunes familles et les ménages à très faible revenu. Plusieurs ménages fondateurs se retrouvent aujourd'hui le bec à l'eau avec un projet qui ne répond pas à leurs besoins et c'est bien ce qui est inacceptable. Puisque après 30 ans, mieux vaut une coopérative imparfaite que rien du tout, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste appuie toujours le projet et souligne qu'il est encore possible de donner son nom pour y vivre. Pour informations, contactez Véronique au 522-0454 ou visitez le [www.compop.net/escalier](http://www.compop.net/escalier).

# Un tramway pour le Faubourg Saint-Jean

Par Marc Boutin

Depuis septembre dernier, la ville vit au rythme de la campagne *Un tramway pour Québec* qui vise à mobiliser la population, les groupes communautaires et les acteurs politiques et institutionnels derrière l'idée de créer un nouveau réseau de transport urbain pour la région métropolitaine. Cette campagne a été lancée par le groupe *Accès transports viables*.

Mû par une énergie renouvelable, le tramway (ou système léger sur rail ou SLR) est un transport quasi silencieux qui n'émet aucun gaz à effet de serre. Il a une plus grande capacité que l'autobus et il est aussi plus rapide - surtout aux heures de pointe - puisqu'il circule sur un réseau autonome, tandis que l'autobus doit partager le réseau routier avec l'auto. On peut même considérer l'autobus comme une doublure du transport par automobile. Plus de 45 circuits d'autobus du RTC sont en effet forcés d'emprunter le réseau autoroutier où ils deviennent inopérants quant à la desserte des quartiers riverains, ce qui accentue la tendance à la dispersion urbaine.

**Très haute densité**

Mais le tramway est avant tout un outil d'aménagement autant régional que local. Les quartiers qu'il dessert directement tendent à se densifier et à devenir moins dépendants de l'automobile. Le faubourg Saint-Jean, à cause de sa haute densité, est un milieu urbain fait sur mesure pour le tramway: 8 000 personnes y vivent sur à peine un demi-kilomètre carré. Si l'ensemble de la nouvelle ville de Québec avait la même densité que le faubourg, sa population dépasserait celle de la ville de New York, pour atteindre quelques 9 millions d'habitants. C'est dire la virulence de la dispersionnisme aiguë dont souffre la grande région de Québec.

Mais la contrepartie de cette densité, c'est que le faubourg n'a pas été conçu pour l'automobile même si elle y est tolérée aujourd'hui. Les faubourgeois-es «inconditionnel-les de l'auto» doivent s'attendre à avoir la vie moins facile le jour où le projet de tramway deviendra réalité. Ce jour-là, avoir une auto en ville deviendra un luxe et le luxe, ça se monnaie. Que pensez-vous, chers résidents du faubourg, de voir le coût de vos vignettes de stationnement tripler dans le but de financer la gratuité dans le transport en commun? Voilà une mesure qui aurait pour effet de partiellement libérer nos rues étroites au profit des piétons et de la verdure.



L'objection la plus courante de ceux et celles qui s'opposent au tramway est le coût élevé de sa mise en place. Mais combien nous coûtent -et ce «nous» comprend tous les piétons irréductibles, utilisateurs et utilisatrices du transport en commun, qui doivent aussi payer- les infrastructures liées à l'automobile? Le rajeunissement du seul échangeur Duplessis-Charest vient de «nous» coûter 75 millions, soit le dixième du prix de la mise en place de la première ligne d'un système léger sur rail. Ajoutez à ce montant le coût de la nouvelle autoroute Robert-Bourassa et celui de la remise en état de cette autoroute peu achalandée qu'est Dufferin-Montmorency et, hop, on serait presque «en voiture».

En attendant, selon André Savard coordonnateur d'Accès transports viables, la campagne va pour le mieux. Un sondage a permis de découvrir que 66% de la population serait favorable au retour du tramway à Québec. Mais il reste à convaincre un groupe d'irréductibles. On pense ici à certain-es fonctionnaires et politicien-nes «à la mentalité banlieusarde» qui contrôlent notre ministère «de la voirie» -et qui n'ont d'oreille que pour le lobby automobile. Il leur faudrait trouver un misérable petit 12 millions afin de franchir la prochaine étape de la création d'un réseau SLR, soit la réalisation d'une étude de préfaisabilité. Douze millions, c'est moins que le coût d'un bon vieux demi-viaduc à moitié solide.

## Nouveau sens unique sur la rue Sainte-Geneviève

(V.L.) Après huit ans de démarches et d'efforts, le tronçon de la rue Sainte-Geneviève entre Saint-Joachim et Saint-Jean deviendra finalement un sens unique, en direction nord. Cette intervention, qui avait initialement été demandée dans le cadre du plan directeur de quartier de 1998, a été votée au conseil d'arrondissement du 13 novembre, suite au rapport déposé par le service de circulation et de transport. Selon Pierre Maheux, conseiller municipal du district des Faubourgs, la nouvelle signalisation entrera en vigueur très rapidement.

**Michel Yacoub**  
 Au service des travailleursES et des organismes communautaires!  
 Conseiller en sécurité financière  
 Conseiller en assurances collectives et rentes collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance-Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R.

505, 14<sup>e</sup> rue, Québec, Qc G1J 2K8  
 Tél. : (418) 529-4226 Fax : (418) 529-4223  
 Ligne sans frais : 1-877-823-2067

**FAITES VALOIR vos DROITS!**

[www.avocatcharronbl.qc.ca](http://www.avocatcharronbl.qc.ca)  
[avocatcharronbl@videotron.ca](mailto:avocatcharronbl@videotron.ca)

**Recours collectif**  
 Droit de la copropriété  
 Congédiement  
 Contrat d'union et de séparation  
 Technologies de l'information



280, rue Saint-Jean  
 Québec (Qc) G1R 1P1

Téléphone: 418 204-6639  
 Télécopieur: 418 204-6689



# Stationnement dans le faubourg Ras-le-bol d'un lecteur



NDLR: Les résident-es motorisé-es du faubourg sont quotidiennement aux prises avec un problème de taille: trouver une place de stationnement à proximité de leur domicile. C'est qu'ils et elles sont en compétition avec touristes, fêtards, banlieusards et fonctionnaires. Nous avons reçu l'opinion suivante d'un lecteur de *l'Infobourg*.

\*\*\*

Par Daniel Doré

Dans le quartier, nos espaces de stationnement sur rue sont prisés par les gens de l'extérieur attirés par les festivals, le carnaval, la patinoire extérieure, les événements culturels divers ou simplement par les promenades dans le Vieux Québec.

Le système de vignettes réservées aux résident-es est inadéquat. Saviez-vous que le nombre de vignettes délivrées est supérieur aux places disponibles, soit 1400 vignettes pour environ 800-850 endroits de stationnement? Sans parler du fait que la période de temps réservée au stationnement avec vignette n'a pas changé depuis 20 ans. Elle se termine encore à 17h alors qu'à Limoilou, par exemple, elle se termine à 21h.

Les soirs d'achalandage, les gens ne respectent tout simplement pas les panneaux divers de stationnement car ils savent que les policiers circulent peu et ne donnent pas de contraventions. Il arrive régulièrement qu'un camion d'incendie ne pourrait pas tourner à une intersection.

Je connais des gens qui ont quitté le quartier ou qui refusent de s'installer ici non seulement à cause du stationnement mais aussi parce que l'affluence des autos et la vitesse excessive leur font craindre pour leurs enfants et surtout leur qualité de vie. Le soir et les fins de semaine, il est presque impossible pour les résident-es de se stationner; ou bien c'est à plusieurs centaines de mètres de leurs résidences - imaginez avec des sacs d'épicerie et un bébé dans les bras!

En bref, le quartier Saint-Jean-Baptiste est un stationnement gratuit dans un centre ville, probablement le seul avec celui du jeu de Monopoly! Les villes gèrent mal l'offre et la demande de stationnement en tentant d'assurer des places de stationnement gratuite ou bon marché à un public obsédé par les voitures. Pourtant le stationnement gratuit et les parcomètres bon marché encouragent l'utilisation excessive de l'automobile, créant des embouteillages, du bruit et de la pollution. De plus, ces accommodements n'encouragent pas les automobilistes à utiliser le transport en commun, le covoiturage et les stationnements payants disponibles qui restent vides.

Depuis avril 2005, je donne beaucoup de mon temps à un problème qui, semble-t-il, est connu des gens du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, du conseil d'arrondissement de La Cité, de la division de transports de Québec et de nos élu-es. Tout le monde admet le problème mais, curieusement, personne ne trouve de solutions... Je me questionne sur les efforts réellement déployés...

C'est dans notre quartier que furent installées les premières vignettes; il est temps d'innover une fois de plus. Ma vignette me donne accès à des stationnements le jour alors que c'est le soir et la fin de semaine que j'en ai besoin, il y a quelque chose qui ne marche pas.

Il est urgent de trouver une solution au problème du stationnement pour les résident-es. À quand un vrai débat sur ce problème avec les gens vraiment concernés? J'espère que cette démarche amènera des développements concrets car les gens qui résident dans le quartier, et qui rapportent plus de 70 000 dollars aux coffres de la Ville avec leurs vignettes plus ou moins utiles, sont vraiment exaspérés par la situation.

Pour vos commentaires, écrivez-moi: [stationnement1@yahoo.ca](mailto:stationnement1@yahoo.ca).

## Une consultation publique bientôt?

Par Véronique Laflamme

Depuis quelques années, de nombreux résident-es du quartier sont insatisfaites de la situation qui prévaut dans le quartier Saint-Jean-Baptiste en ce qui concerne le stationnement. Dans les dernières semaines, le conseil de quartier et le Comité populaire ont transmis leurs propositions respectives au service des transports de la Ville.

Dans les prochains mois, le conseil de quartier devrait tenir une consultation pour voir si les résident-es sont en faveur d'une modification des heures de stationnement pour les détenteurs de vignettes. Plusieurs scénarios seront alors proposés par le conseil. Selon le conseiller municipal Pierre Maheux, la mise en application de la nouvelle signalisation pourrait se faire dès le printemps.

Pour le comité aménagement urbain du Comité populaire, une solution à court terme serait d'allonger les heures durant lesquelles s'applique une durée maximale de 60 minutes de stationnement sans vignette jusqu'à 22h plutôt que 17h et d'exiger une vignette pour le stationnement d'un côté de la rue en tout temps, lorsque le stationnement est permis des deux côtés.

Le comité insiste par ailleurs sur le fait qu'une solution durable aux problèmes de transport devra passer par une diminution de la circulation de transit dans le faubourg et par des mesures incitatives d'utilisation du transport en commun pour se rendre au centre-ville.

**Vous pouvez refuser  
une reprise de logement  
(ou un mauvais cadeau des Fêtes)**

**Un propriétaire peut reprendre un logement pour lui-même, un membre de sa famille immédiate (père, mère, fils, fille) ou toutes autres personnes dont il est le principal soutien.**

**Pour reprendre un logement, un propriétaire doit faire parvenir un avis écrit au locataire :**

- au moins six mois avant la fin du bail (bail de plus de six mois) ;
- au moins un mois avant la fin du bail (bail de six mois ou moins);
- au moins six mois avant la reprise (bail à durée indéterminée).

**Le locataire a un mois pour répondre par écrit à l'avis. S'il ne répond pas, cela est considéré comme un refus.**

### Les avantages de refuser :

Le propriétaire doit démontrer à la régie du logement qu'il est de bonne foi et le locataire peut faire la preuve du contraire. Dans certains cas, une reprise peut être refusée.

La Régie peut imposer des conditions de départ justes et raisonnables y compris une indemnité équivalente aux frais de déménagement SI LE LOCATAIRE EN FAIT LA DEMANDE.

Pour plus d'informations :

Communiquez avec le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 780 rue Sainte-Claire, tél.: 522-0454

ou encore

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec. [www.rclalq.qc.ca](http://www.rclalq.qc.ca) tél.: 1-866-521-7114



(N.L.L.) Le 23 novembre dernier, des délégués du comité aménagement urbain du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste rencontraient des élu-es et des fonctionnaires (de l'arrondissement de La Cité et de la Ville) afin de leur présenter le projet Rue Sainte-Claire partagée. Il s'agit d'une importante étape dans la réalisation de ce projet de réaménagement, de verdissement et d'animation de la rue. Nous sommes toujours en attente des résultats de cette rencontre (et des commentaires de la direction du service des transports de la Ville) mais, ne vous inquiétez pas, *l'Infobourg* vous tiendra au courant. Les membres du comité aménagement ont profité de l'occasion pour produire une modélisation 3D du projet (voir illustration). Avouez que ça a de la gueule!

Pour plus d'information sur le projet (et les illustrations 3D en couleur), allez à [www.compop.net/rue](http://www.compop.net/rue).

## Condos et ascenseur sur l'îlot Berthelot

Par Ève-Marie Lacasse

Le 8 novembre dernier avait lieu une consultation publique concernant une demande d'amendement au zonage pour l'îlot Berthelot. La majeure partie du terrain de l'îlot Berthelot a été cédée par la Ville à la coopérative d'habitation l'Escalier. Mais la partie restante, l'îlot Saint-Michel (entre les rues Antonio-Barrette et de la Chevrotière), a été cédée par la Ville il y a quelques mois à un promoteur privé qui tentera de développer des condominiums et des commerces sur ce terrain. (Rappelons-nous l'échec du groupe Casot qui avait un projet semblable en 2002 pour l'îlot Berthelot...) Lors de cette consultation, le promoteur a obtenu un amendement au règlement de zonage sur ce lot afin de permettre le commerce de détail et de services au sous-sol et au rez-de-chaussée. (Dommage qu'une telle mixité de fonction soit actuellement interdite au logement social.) Finalement, le promoteur a également obtenu le droit de rajouter un étage pour loger une cage d'ascenseur et dépasser légalement le 13 mètres, ce qui était proscrit par le précédent règlement de zonage.

## Portrait d'une artiste du faubourg Karine Day

Par Marcel Poliquin

Karine Day est toute là devant moi, assise à prendre un bon café chaud et à déguster une chocolatine. Jeune femme de 33 ans, mère monoparentale de deux garçons de 5 ans et 11 ans. Ses biens les plus précieux. Revenons en arrière. À 13 ans, son père passe l'arme à gauche. Encore une fois, «la faucheuse» a passé (Brassens).

Étant l'aînée de la famille de cinq enfants, Karine travaille les fins de semaine dans un casse-croûte-bar laitier comme serveuse. Responsabilité familiale, le goût d'acquiescer son indépendance, allié à une attirance pour les arts, l'amène à terminer rapidement un D.E.P. en aménagement intérieur. À 18 ans, fonceuse, pleine d'idées et de projets, Karine se lance en affaires avec un associé. Et ça marche! Ouais...! Jusqu'au jour où tout s'écroule. L'associé part avec la caisse. Flouée, abattue, Karine se retrouve sur la paille. «Baisser les bras, pas pour moi!» Retour à la case départ. Elle retourne à son tout premier travail d'adolescente, soit serveuse dans son fameux casse-croûte, mais rapidement devient gérante. Longues heures, clients pas toujours commodes, une patronne à satisfaire, tout cela en gardant le sourire et sa bonne humeur: «J'avais oublié que j'étais.»

Au détour, il y a le burn-out. Longue traversée du désert (trois ans). Entre deux cafés, elle me confie: «J'étais comme mon poisson dans son aquarium. Heureusement, j'avais des refuges, des oasis.» Karine redécouvre son piano, sa guitare et sa composition: ses anciens amours. Petit à petit, elle recentre son être, évacue ses émotions négatives, affine son intérieur, retrouve l'enthousiasme qui fait vibrer les cordes de la vie. «Je valais plus qu'une frite, je suis retournée à l'école compléter quelques notions manquantes. À 28 ans, tout est permis, n'est-ce pas! La vie a de ces ressources...» La lumière est peut-être au bout du tunnel? Allons voir!

Rencontre fortuite et amoureuse, elle démarre, avec son «chum», une entreprise en ébénisterie et objets d'arts. Rapidement le commerce est un succès et remporte un prix pour récompenser les entrepreneurs en 2002-2003. Tout brille. Karine est toute lumière! Sauf que problème: «Je faisais de l'ombre à son plumage.» Coup de foudre dans le ciel bleu. Rupture en affaire et en amour. Karine retire ses billes de l'entreprise. Qui a dit que la vie est un long fleuve tranquille? Elle reprend son baluchon. Elle occupe divers emplois: vendeuse dans un magasin de disques, conseillère dans une lingerie pour dames, enfin vendeuse et animatrice pour les tout-petits chez Benjo.

Aujourd'hui, en plus d'assurer l'éducation et le bien-être de ses deux gamins, cette jeune mère explore la peinture. Une nouvelle corde à son arc. Visite de son atelier. Elle affectionne particulièrement les fleurs et les oiseaux. À la vue de ses tableaux et croquis, ces êtres prennent une dimension tout à fait symbolique et inusitée. Parlant des fleurs, elle me confie: «Des pleurs, c'est comme une fleur qui pousse au fond de ton cœur.» Poète en plus! «Et pour les oiseaux, c'est la liberté, c'est l'étalement de l'être dans l'espace.» Les couleurs douces et tendres du bleu entrecroisent l'éclat chaud et vif du rouge et de l'orange. Karine ne peut s'empêcher de me dire: «Peindre, pour moi, c'est comme une caresse non seulement sur la toile, mais vers l'inaccessible. J'essaie d'épurer la complexité des choses vers la simplicité. Peindre, c'est permettre à l'ombre d'être en lumière.»

En terminant, Karine travaille fébrilement à une exposition de ses œuvres au printemps 2007. En parlant de ce projet, son regard s'allume et éclaire tout son visage. Une renaissance! Que dire de plus?



- Steaks frites, burgers
- Frites maison
- Salades, fines pizzas, pâtes
- Nachos, escalopes de veau
- Poitrines de poulet, saumon
- Déjeuners, menus midi, tables d'hôte

- Mets pour emporter
- Verrière, terrasse



ET BIEN PLUS ENCORE...

Heures d'ouverture  
8h à 23h du dimanche au mercredi  
et jusqu'à 24h jeudi, vendredi et samedi



298, RUE ST-JEAN, QUÉBEC | RÉSERVATIONS: 647-3031

AMBIANCE DE QUARTIER

# Un nouveau syndicat à l'Université Laval

Par Nicolas Lefebvre Legault

L'une des plus importantes campagnes de syndicalisation des années 2000 à Québec s'est conclue par une victoire sans équivoque à la fin octobre. Nous apprenions dernièrement que les 1842 auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université Laval sont maintenant pourvu-es d'un syndicat en bonne et due forme. En effet, 74% des employé-es étudiant-es ont voté en faveur de l'adhésion à l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC-FTQ) au cours d'un vote postal organisé par la Commission des relations du travail du Québec.

La campagne de syndicalisation à l'Université Laval fut particulièrement ardue et a duré presque deux ans. Entachée pendant un moment par ce qui ressemblait fort à une guerre de centrales (la CSN était également sur les rangs), le tout s'est finalement bien terminé malgré les difficultés d'un vote postal. Il faut savoir que pour qu'un

syndicat soit reconnu dans un vote ordonné par l'État, la majorité absolue des salarié-es doit voter en faveur de la syndicalisation et que les abstentions et les annulations comptent comme des votes contre. Autrement dit, ça prend des majorités très fortes pour que le syndicat passe. (Dans le cas qui nous intéresse, si 74% des suffrages exprimés étaient favorables, il faut savoir qu'en tenant compte de ceux et celles qui n'ont pas voté, ça ne donne qu'une «majorité réelle» de 52%...) Raison de plus de souligner la victoire des employé-es étudiant-es.

## Priorités syndicales

Le nouveau syndicat s'est déjà fixé des objectifs prioritaires: l'abolition du salaire différent l'été, la rémunération de toutes les heures de travail effectuées, des hausses salariales convenables, des conditions de travail sécuritaires et la protection de la propriété intellectuelle.

## Pas juste à l'Université Laval

L'AFPC-FTQ a syndiqué le plus de jeunes précaires depuis cinq ans (près de 7 000 dans les campus de la province). Outre l'Université Laval, l'AFPC représente de nouveaux syndicats d'auxiliaires de recherche et d'enseignement à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Concordia et s'emploie actuellement à syndiquer ceux et celles de l'Université de Montréal et ceux et celles de l'Université du Québec en Outaouai.

Le responsable de la campagne de l'AFPC à l'Université Laval, Dany Harvey, estime que la récente vague de syndicalisation dans les universités aura des retombées sur le mouvement syndical dans son ensemble. «La syndicalisation massive de travailleuses et travailleurs atypiques sur les campus universitaires transformera la perception des employé-es à statut précaire face aux syndicats. Ces personnes insuffleront énergie et vitalité au monde syndical», pense-t-il.

# Fait vécu: ma visite au cirque

Par Nicolas Lefebvre Legault

J'ai eu la chance, le 25 octobre dernier, d'aller au cirque. Ce fut une belle représentation, gratuite en plus, à laquelle j'ai pu assister grâce à mes nouvelles fonctions de président du conseil d'administration du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)... J'accompagnais François Saillant, le coordonnateur du groupe, pour «témoigner» à une séance itinérante du Comité permanent des finances de la Chambre des communes (dit le FINA) qui se tenait dans à Québec.

## Camarade Saillant

Tout commence pour moi dans le hall de l'hôtel Delta, sur René-Lévesque. On est là à consulter la liste des invité-es quand retentit un tonitruant «CAMARADE SAILLANT!» dans notre dos. En me retournant, je reconnais un visage familier: Pierre Paquette, ex-bras droit de Gérald Larose à la CSN, aujourd'hui député bloquiste de Joliette et vice-président du FINA. Malgré l'affabilité de M. Paquette, qui traite le «camarade Saillant» comme un vieux complice, je vois bien que quelque chose cloche.

(François Saillant m'expliquera plus tard que c'est son passage à Québec solidaire qui crée un froid avec la famille bloquiste-péquistes.)

La discussion de corridor s'engage avec un autre député du Bloc. Je ne sais plus trop de quoi on parle mais soudainement des bras m'entourent les épaules et un homme inconnu fait irruption dans la conversation. «Y vont toute régler ça, nos amis du Bloc, y ont une machine à imprimer de l'argent!», dit-il en faisant le geste d'activer une manivelle imaginaire. C'est Luc Harvey, l'un des nouveaux députés conservateurs de la région.

## Méchante gang de gars

Je ne sais plus trop comment on s'est retrouvé-es dans la salle de conférence (peut-être en tentant de fuir M. Harvey?) mais nous y étions quand une espèce de géant s'est approché de nous. Celui-là s'appelle Steven Blaney, c'est un autre député conservateur de la région. Il nous demande qui on est et, quand il a compris qu'on est «dans le logement social», il nous demande si on est contents du dernier budget (qui confirmait un engagement de

1,6 milliard\$ sur deux ans pour l'habitation). Quand je lui dis: «Oui, mais...», il me coupe et dit, le sourire aux lèvres: «C'est ce que je voulais vous entendre dire: vous êtes contents!» Il nous prend alors par les épaules (décidément, ils veulent tous nous toucher!) et, sur le ton de la confiance, rajoute: «Évidemment, il y a toujours un «mais»... mais avouez qu'on n'est pas les monstrueux réactionnaires qu'on décrit dans les journaux...»

## Le début de la FIN(A)

La séance en tant que telle du FINA débute. À ma grande surprise, tous les «témoins» sont arrivés avec une liste d'épicerie et des demandes financières précises. C'était caricatural, on avait carrément l'air d'une gang de quêteux. J'ai été sidéré du travail des député-es. De ce que j'ai vu, il y a *grosso modo* deux tactiques. La première est partisane et son but est de faire mal paraître un des autres partis. L'autre est de poser des questions pour permettre à l'interlocuteur ou à l'interlocutrice de vendre sa salade (c'est la tactique choisie par M. Blaney). Il n'y avait là que les député-es du Bloc qui avaient l'air d'avoir une vision d'ensemble et de s'intéresser réellement à la question des finances publiques. D'ailleurs, j'ai été surpris de constater à quel point les bloquistes dominent intellectuellement leurs adversaires qui, à comparer, ont presque tous l'air de gamin-es qui se bitchent les un-es les autres.

On chiale souvent contre la perte de pouvoir du Parlement au profit de la haute fonction publique et du conseil des ministres. Difficile de dire si les député-es et les comités de la Chambre des communes sont insignifiant-es parce qu'ils n'ont plus de pouvoir ou s'ils n'ont plus de pouvoir parce qu'ils sont insignifiant-es mais, sincèrement, je ne suis pas sûr que je serais rassuré si les membres du FINA avaient une réelle influence sur les finances publiques...

## Histoire de raconter le faubourg Saint-Jean

(Y.G.) Après plusieurs reports elle est enfin disponible! La brochure « Le faubourg Saint-Jean » de la série Histoire de raconter, a été dévoilée au grand public le 29 novembre dernier. Cette brochure propose un circuit de découvertes historiques, patrimoniales, culturelles et sociologiques du faubourg Saint-Jean-Baptiste par le biais de textes et de photos fort appropriés. Le Comité populaire est heureux d'avoir participé activement à sa réalisation. On peut se procurer gratuitement cette brochure auprès de l'Arrondissement de la Cité. Renseignements : 641-6001.



DEPUIS 1993  
LES  
**MAGICIENS**  
ASSOCIÉS  
ENCADREMENTS DISTINCTIFS

Denise Paquette  
Jules Pratte

88, rue St-Jean, Québec QC G1R 1N5 • Tél. : (418) 524-MAGI (6244)

**Artisans de cycle**

Yves Sauvageau  
Pierre Bernier

mécaniciens professionnels  
plus de 25 ans d'expériences

**MUSEO VELO**

463 St-Jean 523-9194

**RONA**

**Quincaillerie St-Jean-Baptiste**  
LA FERRONNERIE DU FAUBOURG DEPUIS 100 ANS

298, rue d'Aiguillon, Québec (Qc) G1R 1L6 • 525-5212 • quinc.sjb@bellnet.ca

# Fonds de solidarité

(N.L.L.) Il ne reste plus que quelques semaines pour contribuer à la 32<sup>e</sup> campagne annuelle du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec (FSGPQ). Selon des sources généralement bien informées, sans être à tout casser, les résultats seraient relativement bons...

Rappelons que le FSGPQ est une fondation privée dont la mission est de financer la défense collective des droits. Les sommes récoltées par l'organisme sont ensuite redistribuées entre huit groupes populaires du centre-ville, dont le Comité populaire et les AmiEs de la Terre de Québec. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le nouveau site web du Fonds au [www.fsgpq.org](http://www.fsgpq.org).

## Encore un petit effort!

Il n'est pas trop tard pour contribuer à la campagne de cette année. On peut notamment se procurer le magnifique calendrier 2007 produit par la fondation (en vente à la Tabagie Saint-Jean au modique coût de 12\$). Vous pouvez également tout simplement envoyer un chèque à l'ordre de Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec et le poster au 301, rue Carillon, Québec, Qc, G1K 5B3. Un reçu de charité pour fin d'impôt vous sera envoyé en temps et lieu.



## Logement insalubre?

Par Dany Richard

Le Comité populaire s'est lancé récemment dans une campagne visant à aider les gens aux prises avec des problèmes d'insalubrité. Mais qu'entend-on au juste par insalubrité?

Le 18 mai dernier, la Ville de Québec se munissait d'un Règlement sur la salubrité et l'entretien des bâtiments d'habitation, le tout, en lien avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux du gouvernement provincial, visant à «agir sur les facteurs déterminants pour la santé et le bien-être [et à] favoriser la protection de la santé publique».

La Ville nous décrit plusieurs causes d'insalubrité qui «doivent être supprimées». On les retrouve au chapitre IV, section 1, du document de la Ville de Québec. En voici les exemples majeurs:

- ♦ la présence d'animaux morts;
- ♦ la présence, l'entreposage ou l'utilisation de produits ou de matières qui dégagent une odeur nauséabonde ou une vapeur toxique;
- ♦ la présence de glace ou de condensation sur une surface intérieure d'un bâtiment autre qu'une fenêtre;
- ♦ l'accumulation d'eau ou d'humidité causant une dégradation de la structure des matériaux ou des finis ou la présence de moisissure;
- ♦ l'infiltration d'eau ou de liquide ou les dommages causés par un incendie affectant un élément de la structure, de son isolation et de ses finis. Cet élément doit être nettoyé, asséché complètement ou remplacé de façon à prévenir et à éliminer la présence d'odeurs ou de moisissures et leur prolifération;

- ♦ la présence de vermine, de rongeurs, d'insectes ou de moisissures visibles, ainsi qu'une condition qui favorise la prolifération de ceux-ci.

Notez que certains de ces éléments ont été regroupés.

### Les bibittes

L'entomologiste Philippe Lamontagne nous rapporte que les cloportes et les poissons d'argent (lépisme domestique) se nourrissent de moisissures et que s'ils se retrouvent dans votre domicile, c'est qu'il y a un taux anormal d'humidité.

Tout au long de votre bail, votre propriétaire est tenu de vous fournir un logement en bon état et de vous garantir une pleine jouissance des lieux.

Lorsqu'un problème est constaté dans votre logement, la première étape est d'en aviser verbalement le propriétaire. Si aucun changement n'est effectué, vous pouvez lui envoyer une mise en demeure, contacter le service d'inspection de votre bureau d'arrondissement, ouvrir un dossier à la Régie du logement. Cependant, il est bien important d'avoir les preuves suffisantes (de préférence, avoir un rapport d'inspection municipale en main) pour obtenir une ordonnance d'exécution en nature visant à obliger le propriétaire à exécuter des travaux urgents et nécessaires.

Les délais sont parfois longs à la Régie, mais il est impératif pour votre santé et votre sécurité de pouvoir vivre dans un lieu conforme aux lois.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste peut vous donner un coup de pouce: 522-0454.

## Prévenir au lieu de guérir

La Maison des jeunes Saint-Jean-Baptiste, un organisme à but non lucratif créé en 1977, continue sans cesse son travail de prévention, d'éducation, de sensibilisation et d'intégration auprès des jeunes de 12 à 17 ans et de leur famille, sur le territoire de la haute-ville et des environs. La contribution positive au mieux-vivre et au mieux-être des jeunes de la Maison est reconnue par les gens du milieu et hautement appréciée par ceux et celles qui la fréquentent ainsi que par leurs parents.

À cet âge, les jeunes ont le désir d'expérimenter, de contourner l'interdit. Des habitudes de consommation de drogues et d'alcool peuvent se développer. Les responsables de la maison des jeunes sont conscient-es que les jeunes sont constamment exposé-es aux psychotropes dans tous les lieux de fréquentation et qu'il semble facile de se procurer alcool, cigarettes et drogues.

Une lettre a donc été déposée auprès des commerçants du quartier afin de démystifier notre travail auprès des jeunes, en regard de la vente d'alcool et de tabac aux mineur-es. Par le dépôt de cette missive, notre intention n'est pas d'accuser qui que ce soit, mais de sensibiliser les commerçant-es à l'importance de vérifier l'âge des client-es quant à la vente des produits interdits aux mineur-es.

Nous considérons que la maison des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste est indispensable pour le mieux-être de la jeunesse. En ce sens, nous avons besoin de l'appui de la communauté afin de poursuivre et d'atteindre nos objectifs. C'est pourquoi nous recherchons de nouveaux membres afin de combler deux postes vacants au sein du conseil d'administration.

Pour information vous pouvez nous joindre au 641-1665.

## L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 4 fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurEs. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Michelle Briand, Nadine Davignon, Yves Gauthier, Nicolas Lefebvre Legault, Marcel Poliquin, Léonce Nau.

Veillez noter que notre nouvelle politique d'information est sur le site web du compop

Photographie et illustrations: Ian Renaud-Lauzé, Nicolas Lefebvre Legault, Simdie.

Correction : Annie Cloutier - [gerritannie@hotmail.com](mailto:gerritannie@hotmail.com)  
 Infographie : Ian Renaud-Lauzé  
 Publicité : Nicolas Lefebvre Legault au 522-0454.

Nous sommes au 780, rue Sainte-Claire  
 Tél. : 522-0454  
 Site Web: [www.compop.net](http://www.compop.net)  
 Courriel : [compop@qc.aira.com](mailto:compop@qc.aira.com)

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et des activités d'autofinancement.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

# L'inter Marché St-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

522-4889,  
850, rue Saint-Jean